

FICHE DE POSTE

Externe/interne
Session (2021_2022) profil n°2021_ 01

Intitulé du poste (F/H) : Enseignant(e) non titulaire de l'Ensab Champs Disciplinaire : ATR/TPCAU/STA Profil n°: 2021_ 01	Catégorie statutaire : A Corps : Quotité : 88 heures (HETD) Contrat de droit public du 20/09/2021 au 31/08/2022
--	--

Domaine(s) Fonctionnel(s) : Enseignement supérieur - Recherche

Emploi(s) Type : Enseignant praticien du supérieur DDAO - RCH03A

Adresse administrative et géographique de l'affectation :
École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne

CS 16427 44 boulevard de Chézy

35064 RENNES CEDEX

Missions et activités principales :

- **Charges pédagogiques :**
Au premier semestre (L1), E113 Géométrie descriptive et dessin d'architecture (12h CM et 24h TD, soient 44h HETD).
Au second semestre (L1), E213 Géométrie descriptive et dessin d'architecture (12h CM et 24h TD, soient 44h HETD).
L'objectif principal de l'enseignement « Géométrie descriptive et dessin d'architecture » sur ces deux semestres vise à prendre connaissance des modes de représentation nécessaires au développement et à la communication du projet.
3 modes de représentation seront abordés sur les deux semestres : la perspective conique, sous formes de dessin d'observation in situ à main levée et de perspectives construites en atelier, les axonométries, et enfin le géométral et la descriptive. L'objectif des enseignements dispensés viseront à ce que l'étudiant soit à l'aise avec tous les types de représentation à la main afin de s'exprimer le plus librement et le plus naturellement possible. Il s'agira en premier lieu d'apprendre à regarder & voir dans l'espace pour projeter. Par la suite, il s'agira de représenter en 2 dimensions des espaces et des volumes afin de découvrir la richesse des différents modes de représentation et leurs codes graphiques, eux-mêmes très variés.
Le recours au développé en 3 dimensions de volumes, sous forme de patrons et la réalisation de maquettes permettront aux étudiants de faire le lien entre la main, l'épure et les volumes dans l'espace.
L'enseignement sera constitué, d'une part, d'un cours magistral annuel à co-construire par l'enseignant-e recruté-e en lien avec ses collègues, de manière progressive tant dans les acquisitions que dans la capacité à percevoir l'espace, de l'échelle de l'objet à celle du paysage. Il sera constitué, d'autre part, d'un TD que l'enseignant-e recruté-e assurera et coordonnera (4 autres enseignant-es). Certaines séquences seront réalisées en collaboration avec l'atelier *projet d'architecture*.
- **Autres charges :**

L'enseignant(e) recruté(e) participera activement à l'actualisation permanente du projet pédagogique de l'ENSA de Bretagne.

Il/elle pourra être associé.e à toutes les activités de l'ENSAB, y compris dans le cadre de démarches partenariales. La participation à l'évaluation des étudiants, à la journée portes ouvertes, aux réunions pédagogiques et aux conseils et jurys de fin de semestres et de fin de cycles est obligatoire.

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux : initié – pratique – maîtrise - expert)

Compétences techniques :

- Expérience dans l'enseignement en école d'architecture.
- Maîtrise des pratiques graphiques

Titres ou diplômes requis :

- Architecte
- Ou tout autre pratique ou diplôme d'enseignement supérieur de niveau master démontrant d'une capacité à répondre aux attentes

Durée d'exercice d'activité professionnelle (calculée à partir de la date d'obtention du diplôme)

- 5 ans minimum ;
- Dérogations possibles par le directeur.

Savoir-faire

- Pédagogie en enseignement supérieur souhaitée
- Cours et TD appliqués par groupe restreint

Savoir-être (compétences comportementales)

- Capacité de travail en équipe ;
- Capacité à encadrer un groupe d'étudiants ;
- Bienveillance & Sens de l'écoute et d'adaptation aux rythmes et niveaux d'étudiants aux profils variés.

Environnement professionnel :

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne est installée dans un bâtiment proche du centre-ville de Rennes. Parmi les 20 écoles d'architecture française, elle accueille 660 étudiants et dispose des moyens nécessaires pour assurer un enseignement de qualité.

Elle articule ses enseignements autour de cours théoriques, séminaires et ateliers de projet. Elle couvre un ensemble de champs disciplinaires liés au métier d'architecte : arts plastiques, construction, histoire de l'architecture, informatique, paysage, sociologie, ...

L'école propose en outre des doubles cursus :

- architecte-ingénieur en partenariat avec l'INSA de Rennes
- avec le Master Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière (MOUI)
- un parcours « Histoire, Théories, Critique de l'Architecture » en bi-diplomation (Master,) délivré en collaboration

avec l'Université Rennes 2,

Pour plus d'information : <https://www.rennes.archi.fr/>

Liaisons hiérarchiques :

L'enseignant(e) recruté(e) sera sous l'autorité directe du directeur de l'établissement.

Liaisons fonctionnelles :

L'enseignant(e) recruté(e) sera en lien avec l'enseignant titulaire de l'unité d'enseignement, mais aussi avec la Cheffe de service des Etudes, les personnels enseignants et administratifs de l'ENSAB.

Perspectives d'évolution :

L'enseignant(e) recruté(e) participera activement à l'actualisation et à l'évaluation permanente du projet pédagogique de l'ENSA de Bretagne et à la définition des évolutions nécessaires en termes de contenu et de transversalité.

Les contenus des enseignements sont susceptibles d'évolution en adéquation avec le projet d'établissement de l'école à venir

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Profil du candidat recherché (le cas échéant) :

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur(se) handicapé(e)

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Composition du dossier de candidature

(Envoi par mail uniquement –format PDF)

- Déclaration de candidature comportant le ou les profils de postes visés, avec coordonnées téléphoniques et adresse mail où le candidat peut être joint rapidement
- Note d'intention pédagogique (2 pages dactylographiées maximum, caractère 10 minimum) en lien avec les unités d'enseignement visés
- Curriculum vitæ détaillé (3 pages maximum)
- Dossier de référence en lien avec les enseignement visés (maximum 20 pages)
- Copie des diplômes ou titres (les pièces en langues étrangères doivent être traduites en français par un traducteur assermenté)
- Copie de la carte d'identité recto verso et de la carte vitale (ou attestation de droit)
- Fiche de renseignement pour le recrutement des ENT

PRECISION : LE NON RESPECT DES MODALITES D'ENVOI DES PIECES DEMANDEES, DU FORMAT ET DU NOMBRE DE PAGES ENTRAINERA L'IRRECEVABILITE DE LA CANDIDATURE

Candidatures à envoyer par mail uniquement à : recrutementenseignants@rennes.archi.fr en référénçant le profil de poste visé dans l'objet du mail.

CALENDRIER :

Date limite de réception des dossiers par mail : **22 août 2021 (Minuit délai de rigueur, les candidatures reçues postérieurement ne seront pas examinées)**

Date des entretiens : **Semaine 35 – présence indispensable requise si dossier de candidature présélectionné.**

